

## ERGONOMIE DE L'INTERFACE/ EXPERIENCE UTILISATEUR

---

### IMOPE ne s'affiche pas correctement sur mon écran, comment puis-je y remédier ?

---

Nous avons conçu IMOPE de manière responsive et l'avons rendu compatible avec la plupart des navigateurs internet (Firefox, Chrome, Edge, Safari, ...). Cependant nous recommandons une configuration minimale de vos PC et notamment de la résolution de l'écran (à minima 1920 x 1080) afin de garantir une expérience d'utilisation optimale.

La mise à jour de votre navigateur dans sa dernière version permettra notamment de répondre au dysfonctionnement rencontré.

### Les cartes mettent beaucoup de temps à s'afficher, comment puis-je y remédier ?

---

Nous avons conçu IMOPE de manière à ce que la visualisation soit quasi instantanée grâce aux toutes dernières technologies Web et API cartographiques. Cependant, une bonne connexion réseau et un système d'exploitation à jour sont recommandés pour une expérience d'utilisation optimale.

Si le problème persiste, veuillez vérifier si un pare-feu ne bloque pas nos services (nous vous conseillons de vous rapprocher de votre DSI).

### A quoi correspondent les informations grisées ? A quoi correspond la mention N/A

---

Les informations grisées peuvent représenter une absence d'information: N/A.

La mention NA est l'acronyme anglais de Not Available. Cela signifie que l'information n'est pas présente dans nos bases de données ou que le bâtiment (ou la parcelle) n'est pas concerné par l'indicateur.

Par exemple, les maisons individuelles auront la valeur NA pour l'indicateur « type de syndic de copropriété » ou encore « montant des fonds travaux ». Tout simplement car les maisons individuelles ne sont a priori pas concernées par cet indicateur.

Pour certains indicateurs, un nombre important de NA peut apparaître. Cela peut être dû à plusieurs raisons:

- **La donnée est mal renseignée:** cela peut être le cas pour de données sur base déclarative.
- **La donnée est contrainte:** par exemple les données sur la source d'énergie qui ne peuvent être délivrées que pour les bâtiments avec au moins 9 logements bénéficiant de la même source d'énergie.
- **La donnée est issue d'un fichier local ou d'observations utilisateur :** l'information qualifiée ne concernent que les adresses qui ont été sondées.

## Quelle est la durée de création d'un nouveau territoire ?

---

Nous sommes en capacité de produire dans un délai très court tout un territoire (1-2 semaines), qu'il s'agisse d'une commune, d'une EPCI ou d'un département, avec une qualité et complétude de la donnée équivalente du territoire urbain au territoire rural.

## Peut-on sauvegarder des scénarios ?

---

Les gabarits peuvent effectivement être chargés et sauvegardés.

Nous vous invitons à consulter le [Guide utilisateur](#) à ses fins.

## Pourquoi les résultats d'une même recherche à quelques jours/semaines d'intervalles peuvent être différents ?

---

Cela peut être dû aux mises à jour successives des bases de données. Nous essayons au maximum de stabiliser les bases et de maîtriser l'intégration continue de nouvelles données ou de nouvelle version d'un jeu à une date fixée au préalable entre les parties intervenantes sur le projet. Cependant, certaines bases de données peuvent continuer à évoluer dans le cas de mises à jour importantes ou nécessaires pour le développement d'IMOPE.

D'autre part, une fois déployées sur IMOPE, certaines données peuvent continuer à évoluer par l'intermédiaire des remontées terrains. De ce fait, des écarts plus ou moins significatifs d'une semaine sur l'autre pourront être constatés au niveau de certains attributs.

## Est-il possible de partager des identifiants personnels ?

---

Pour des raisons de sécurité et le respect stricte du RGPD, il n'est pas possible de partager son accès nommé (ses codes). Pour autant, il peut être envisageable de créer un accès utilisateur nommé pour l'un de vos collaborateurs (d'une même structure) si vous avez des droits d'administrateur.

Si vous souhaitez avoir des droits d'administration ou souhaitez associer une structure partenaire au projet, nous vous invitons à vous rapprocher de nous.

## Pourquoi l'intégration de nouveaux indicateurs peut-elle prendre du temps ?

---

L'intégration de nouvelles données peut être source de friction dans le modèle de données et donc dans l'architecture fonctionnelle du service. Le développement est un temp long qui nécessite concertation et prise de recul pour éviter les potentiels bugs ou incohérences (doublon notamment) dans la donnée. L'intégration doit se penser répliquable pour respecter les modèles de données de chaque territoire, notamment pour rester garant de la fiabilité de l'information.

# LES DONNÉES

---

## Pourquoi toutes les données ne sont-elles pas à la même échelle ?

---

Les données livrées dans l'observatoire des données de l'habitat IMOPE sont disponibles à différentes échelles. Ces lectures variées permettent, dans un premier temps, d'appréhender qualitativement l'information, mais également, dans un second temps, d'anonymiser certaines données sensibles tout en renseignant l'utilisateur.

La majorité des données sont à l'échelle de l'adresse mais d'autres doivent être lues différemment, et mises en perspective en fonction de l'échelle attribuée.

## Qu'est-ce que la granularité de l'information ?

---

La granularité de l'information désigne le niveau de détail de la donnée. Plus la granularité est basse, plus une donnée est précise, et inversement. Une donnée carroyée aura une granularité plus haute qu'une donnée à l'adresse, bien plus précise.

U.R.B.S. adapte la granularité de la donnée délivrée en fonction des besoins utilisateurs pour qu'ils puissent l'interpréter de façon intuitive et ludique, mais également en fonction de la législation qui, afin de garantir l'anonymat de certaines données, peut imposer une granularité plus élevée. De la granularité choisie en amont découle donc les différentes échelles qui permettent visualiser l'information.## Pourquoi certains éléments chiffrés ne correspondent pas aux éléments de L'INSEE?

L'INSEE est un organisme qui propose des données issues de la statistique publique. Ces données sont issues d'un échantillon extrapolé, suite aux enquêtes de recensement, et n'ont donc pas le même niveau de précision que certaines données contraintes collectées à une maille plus fine. Un retraitement de la donnée est effectué avant sa mise à disposition au public (anonymisation, etc.). Les données proposées par U.R.B.S., quant à elles, sont des données qui n'ont pas subi de transformations majeures lorsque cela est possible (exemple: la donnée fiscale). Certaines données non exhaustives sur la France (ex: DPE) sont cependant retravaillées (méthodes prédictives) pour fournir à l'utilisateur une donnée plus complète sur le territoire. L'utilisateur est donc libre de proposer une analyse adaptée à ses besoins, sans perte d'information dû à une analyse statistique préalable.## Quelles sont les différents types d'échelle ?

### **Adresse :**

ensemble des informations qui permettent de localiser un bâtiment.

### **Adresse au-delà du seuil de 9 logements :**

l'échelle est à l'adresse. Cependant, la donnée est délivrée uniquement si le nombre de logement concerné dans le bâtiment est > à 9. La donnée est alors suffisamment anonymisée, tout en la rendant accessible.

### **Commune :**

la commune est la plus petite subdivision administrative française. Elle prend en compte le village de 500 habitants comme la grande métropole.

**Carreau (donnée carroyée 200m jusqu'à 32 km) :** données statistiques carroyées produites par l'INSEE. Le carroyage permet de découper le territoire en quadrillage pour y diffuser l'information statistique et ainsi permettre la diffusion d'une donnée suffisamment anonymisés, évitant tout risque de rupture de confidentialité.

**IRIS :**

c'est un découpage qui permet la diffusion de données statistiques infra-communales. Il existe trois grands types d'IRIS : d'habitat, d'activité et divers. Le seul présent dans IMOPE est l'IRIS d'habitat. Il correspond à un découpage du territoire des communes en « quartiers ». La population est de l'ordre de 1800 à 5000 habitants par IRIS et leurs limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d'eau...).

Un IRIS est attribué également à chacune des communes non découpées en IRIS afin de couvrir l'ensemble du pays. En France, il y a environ 15 IRIS dont plus de 750 pour les Dom.

Le découpage des IRIS est mis à jour régulièrement en fonction de l'évolution de l'urbanisation, de la démographie et des changements de la géographie communale (échanges de parcelles, fusions de communes, créations ou rétablissements de communes).

**Lot (local) :**

Il s'agit de la portion d'un immeuble, constitué de parties privatives et de parties communes. Il existe des lots principaux (appartement, local à utilité commerciale) et des lots secondaires (caves, grenier, garage).

**Parcelle :**

une parcelle, ou parcelle cadastrale, est une portion de terrain appartenant à un même propriétaire. Elles sont identifiées par un numéro.

**Section Cadastre :** chaque section cadastrale est composée de plusieurs parcelles cadastrales. Elles sont identifiées par une à deux lettres et parfois un chiffre.

**Zone d'intérêt :**

c'est une zone considérée comme « intéressante » qui peut avoir un impact dans les études et décisions liées à l'habitat et les territoires. La proximité avec un monuments historiques peut, par exemple, impacter la rénovation d'un immeuble mitoyen.

**Autre :**

parmi les différents niveaux de granularité de l'information, vous pourrez également retrouver la propriété non bâtie telle que la copropriété (voir ci-dessous).

## Qu'est-ce que le multi-parcellaire?

---

Une propriété multi-parcellaire est une propriété fractionnée en plusieurs lots de parcelles dont seule une parcelle dite référente contient l'information fiscale.

Sa représentation dans IMOPE peut parfois prêter à confusion. Lorsque l'utilisateur est confronté à du multi-parcellaire, seule une parcelle de référence est cliquable sur l'ensemble des parcelles. C'est la seule qui est correctement renseignée avec l'adresse et le nombre de logements attribués. Par conséquent, il n'est pas possible d'avoir l'information en cliquant sur chaque parcelle et il est alors nécessaire de trouver la parcelle de référence parmi toutes les autres, laquelle est souvent la première du lot et donc la plus petite et la moins facile à identifier.

Nous travaillons activement sur ces questions délicates de multi-parcellaire et parcelle de référence, afin qu'au simple clic bâtiment, les informations fiscales soient bien remontées pour chacun des bâtiments de la parcelle. Cette amélioration est espérée courant printemps 2022.

## Comment définit-on une copropriété ?

---

Une copropriété est une organisation d'un immeuble bâti dont la propriété est répartie entre plusieurs personnes, par lots comprenant chacun une partie privative et une quote-part des parties communes.

Sur un même ensemble immobilier plusieurs personnes physiques ou morales sont alors à la fois propriétaire : à titre exclusif, d'un local (appartement, local commercial, ...) avec ses dépendances (parking, cave, ...) : les parties privatives en indivision forcée avec les autres, de l'ensemble des biens qui, par leur nature et leur destination, sont nécessairement affectés à l'utilité de tous (jardins, hall d'entrée, toiture, ...) : les parties communes.

L'ensemble de ces copropriétaires forme le syndicat des copropriétaires qui a une personnalité civile. La copropriété est obligatoirement dotée d'un règlement qui définit notamment la destination des parties tant privatives que communes, ainsi que leurs conditions de jouissance, le mode de répartition des charges, ...

## Attribuez-vous aux données les mêmes définitions que celles présentées dans les bases de données que vous exploitez ?

---

Nous essayons, dans la mesure du possible, d'avoir des définitions et des intitulés communs à ceux existants dans les bases de données que nous exploitons. L'objectif est d'avoir des modèles de données interopérables et qui parlent au plus grand nombre. Si chacun définit ces données indépendamment de son approche, cela va rendre complexe, voire impossible l'interopérabilité, qui est un enjeu phare pour les territoires (notamment sur la question de la donnée publique).

Dans de rares cas, nous attribuons une définition qui nous est propre si cela permet une meilleure interprétation et utilisation de la donnée. C'est pour cette raison qu'il reste important de se référer à la documentation de chaque indicateur afin d'éviter une interprétation erronée de l'information.

## D'où proviennent les données affichées dans IMOPE ?

---

IMOPE regroupe plus d'une quinzaine de bases de données nationales différentes, auxquelles s'ajoutent une multitude de bases de données locales, issues des différents territoires et partenaires. Ces bases sont issues de 3 grandes familles de données : les données dites en « open data » (ex : les contours des IRIS, les zones QPV), les données à « accès restreint » (ex : le montant des fonds travaux, le type de propriétaire, la part de mutation, ...), issues de bases de données nationales ou locales, les données « modélisées » par U.R.B.S. (ex : les étiquettes énergie, les sources de chauffage, ...) et les données renseignées par les utilisateurs (observations).

Pour connaître précisément la provenance des données (le nom du distributeur, sa fiabilité, sa date) nous vous invitons à consulter la rubrique « Métadonnées » accessible depuis l'interface IMOPE.

## Est-il possible d'intégrer la donnée de partenaires et/ou des données internes dans l'outil ?

---

La base de données nationale IMOPE permet l'intégration rapide de données partenaires et locales. Nous proposons une offre « Data as a Service » afin d'enrichir votre observatoire. Nous le faisons sur de nombreux territoires afin d'ajouter les informations que les services habitat ou urbanisme, ou encore les prestataires ont pu capitaliser au fil des années et des missions. Il faut néanmoins compter un délai pour les allers-retours administratifs, afin d'obtenir les autorisations nécessaires à l'intégration des données, et leur traitement de notre côté.

## Les utilisateurs peuvent-ils renseigner des données manuellement ?

---

Il est possible de remonter de l'information terrain sous la forme d'observation.

Nous vous invitons à consulter le [Guide utilisateur](#) à ses fins.

## Vos données sont-elles suffisamment fiables ?

---

Les approches méthodologiques que nous proposons permettent de valider la pertinence, la fiabilité et la complétude des données déployées, d'une part grâce à nos travaux d'analyse de données et, d'autre part, confortés par les retours terrain des utilisateurs.

Les niveaux de fiabilité et de complétude étant très hétérogènes selon le type des données, nous travaillons quotidiennement à analyser ces éléments. Dans l'attente de validation méthodologique, nous préférons la valeur N/A, qui n'induit pas une mauvaise qualité de la donnée.

## Quelle est la temporalité de mise à jour des données ?

---

La temporalité de la mise à jour des données dépend de la fréquence à laquelle les millésimes de chaque base de données est délivré. La plupart des bases de données sont mises à jour à minima annuellement et intégrées dans IMOPE, voire pluri annuellement selon l'actualisation des sources de données.

Le rythme d'actualisation des données locales est variable et à discuter selon l'accessibilité des données et les besoins des utilisateurs.

## Certaines données affichées ne sont pas exactes !

---

En effet, certaines données peuvent être erronées ou inexactes en comparaison des informations recueillies sur le terrain. Ceci peut être expliqué par deux phénomènes :

- Le premier phénomène est lié au millésime de la donnée. En effet une base de données indiquant un millésime 2015 signifiera que la base a été formalisée durant l'année 2015. Nous nous attachons à afficher les données les plus récentes. Mais dans certains cas, les bases les plus récentes peuvent avoir quelques années d'ancienneté.
- Le second phénomène est lié à la fiabilité des données. Pour chacun des indicateurs présentés via IMOPE, le niveau de fiabilité de la donnée est affiché. Selon le niveau, les données peuvent présenter un décalage avec la réalité observée sur le terrain. Pour connaître précisément la fiabilité des données nous vous invitons à consulter la rubrique « Métadonnées » accessible depuis l'interface IMOPE.

## Certains bâtiments n'existent pas dans IMOPE ou n'existent plus dans la réalité ! Comment l'expliquer ?

---

Nous utilisons pour la représentation cartographique les données issues du cadastre. L'absence d'un bâtiment signifie que ce dernier n'est pas présent dans les données cadastrales. Le cadastre étant mis à jour régulièrement, les prochains millésimes devraient intégrer ces bâtiments manquants et résoudre le problème. De la même manière un bâtiment récemment détruit pourra continuer à être affiché dans IMOPE jusqu'à la mise à jour de la donnée (pour rappel, la mise à jour est à minima annuelle).

## Pourquoi un même indicateur a plusieurs niveaux de fiabilité?

---

Un même attribut peut être relié à différentes sources dont le niveau de fiabilité n'est pas le même.

## ACCÈS

---

### Les informations affichées respectent-elles la réglementation générale sur la protection des données (RGPD) ?

---

Les données manipulées dans IMOPE et lorsqu'elles sont concernées, respectent les règles établies par le RGPD. La manipulation des données et leur restitution font l'objet d'une attention particulière et sont intégrées dans un processus de Security Design Thinking. Enfin, U.R.B.S. réalise systématiquement des études d'analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) afin d'évaluer le niveau de risque associé à la manipulation des données.

### Est-il possible de télécharger les données présentées sur les cartes ?

---

Oui, les données sont téléchargeables dans les formats de standards géographiques existants: Excel, Géopackage, SQLite, ...

Couplée à un logiciel SIG du type QGIS, vous pourrez aisément visualiser les bases de données fournis dans le géopackage et produire de nouvelle cartographie adaptée aux besoins spécifiques de vos études.

Nous vous invitons à consulter le [Guide utilisateur](#) à ses fins.

### Est-il possible de mettre à disposition les données à des tiers (publics ou privés) ?

---

Les données présentées dans IMOPE sont contraintes à une catégorie d'utilisateurs et à un nombre restreint de personnes. Les données ne doivent donc pas être transmises à des tiers non habilités.

De la même manière, les mots de passe et identifiants sont personnels et inaccessibles. Pour plus de précision sur ce point, nous vous invitons à lire les « conditions générales d'utilisations » accessible depuis l'interface IMOPE.

### Peut-on croiser les données?

---

Oui, il est tout à fait possible de croiser des données si elles sont à l'échelle de l'adresse. En revanche, il n'est pas possible de croiser la plupart des données sociales qui sont majoritairement délivrées au carreau.

## AIDE & INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

---

### J'ai constaté un dysfonctionnement !

Si vous constatez un dysfonctionnement sur l'application IMOPE, vous pouvez nous faire remonter ce dernier en contactant notre service support [contact@urbs.fr](mailto:contact@urbs.fr)